

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1424 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : NAMASSE MOSTAFA

Date de naissance : 18-04-1952

Adresse : 15, Rue 2 HAY SALAM CIL CASABLANCA

Tél. : 0669795094 Total des frais engagés : 0 Dhs

Dr. Omar Bennani

Médecin

Al Ardaeus, Gh 31mm 109
Av. Med Taib Naciri Oulfa, Casa
Fix : 05 22 93 32 82

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 23.08.2023

Nom et prénom du malade : NAMASSE Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Fatigue Générale + Affecturilose

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 23.08.2023

Signature de l'adhérent(e) : Am

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/08/23	C		800	<p>Dr. Omar Bennani Médecin Al Firdaus, Gh 3 Imm 109 Av. Med Taib Naciri Oulfa, Casa Fix : 05 22 93 32 82</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Centre de Radiologie Oulfa N°2 Bd. Omar Bennani - Casablanca - Tel: 05 22 93 32 82	24.10.23	600,00	
	23		

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

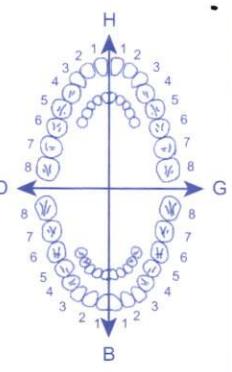
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

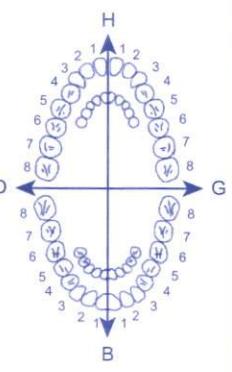
Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX



O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	MONTANTS DES SOINS



H		G	
25533412	21433552	00000000	00000000
00000000	00000000	35533411	11433553
B			
(Création, remont, adjonction)			
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

Docteur Omar BENNANI

Médecin de Famille

Médecine Générale

Médecin Agréé

par le Ministère de la Santé

الدكتور عمر بناني

طبيب الأسرة

الطب العام

طبيب معتمد

من طرف وزارة الصحة



Casablanca, le

23/08/2023

الدار البيضاء.

Nom : الاسم :

Suspicion d'Adénome
de prostate chez Mr.
MAHITSS - Destafa
âge de 71 ans
Echographie Abdomino-
pelvienne

Centre de Radiologie El Oulfa
Bd. Oum Rabib - Rue 50 N°2
Casablanca - 20220
Tél : 05 22 93 04 93

Dr. Omar Bennani

Médecin

Al firdaous, GH 3 Imm 109

Av. Med Taib Naciri Oulfa, Casablanca

إقامة الفردوس 3 شقة 109 عمارة 3283003 - الدار البيضاء

Résidence Ferdaous GH3, Imm. 109 Apt 3, Oulfa - Casablanca

Tél : 05 22 89 33 22 - GSM : 06 61 54 68 57

CENTRE DE RADIOLOGIE EL OULFA

Docteur Fatiha LASRI

Médecin Radiologue

Diplôme National de Spécialité.

Diplôme Inter-Universitaire spcialisé-Nancy II.

Docteur Bouchaib ELMDARI

Médecin Radiologue

Diplôme National de Spécialité.

Diplôme Inter-Universitaire spcialisé-Nancy II

Ex médecin attaché des Hôpitaux de Londres & Amsterdam.

Ex médecin attaché au CHU Ibn Rochd

Casablanca, le 24/08/2023

FACTURE N°08538/2023

NOM & PRENOM: NAMASSE MOSTAFA

EXAMEN	MONTANT
ECHOGRAPHIE ABDOMINO-PELVienne	600 DH
TOTAL	600 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :SIX CENTS DH TTC

Centre de Radiologie El Oulfa
Bd. Oued Oum Rabii - Rue 50 N°2
Casablanca - 20220
Tél: 0522 93 32 99 - 05 22 93 05 93 - 05 22 93 32 99 - Fax 0522 93 563
Docteur LASRI Fatiha
Médecin Radiologue

Bd. Oued Oum Rabii – Rue 50, N°2- Oulfa – 20220 Casablanca
Tél. : 0522 93 04 93 / 05 22 93 05 93 / 05 22 93 32 99 – Fax 0522 93 563
Capital: 100 000, 00
Dhs - RC: SCP – TP: 37989156 – IF: 4049398 – ICE: 001581917000057
E-mail: radiologie-ouulfa@.com

Docteur Fatiha LASRI

Médecin Radiologue

- Diplôme National de Spécialité
- Diplôme Inter-Universitaire de Spécialité - Nancy II
- Ex Médecin attaché des Hôpitaux de Londres & Amsterdam

- Scanner Spirale Corps Entier
- Dentascanner - Panoramique Dentaire
- Echographie Générale

Dr Bouchaïb EL MDARI

Médecin Radiologue

- Diplôme National de Spécialité
- Diplôme Inter-Universitaire de Spécialité - Nancy II
- Ex-Médecin attaché au CHU Ibn Rochd

- Echographie-Doppler Couleur
- Echographie Ostéo Articulaire
- Radiologie Numérisée

- Ostéodensitométrie
- Mammographie Numérisée
- Radiographie Rachis Entier
- Radio - Photo

Casablanca , le 24/08/2023

PATIENT : NAMASSE MOSTAFA
MEDECIN TRAITANT : DR. BENNANI Omar
EXAMEN(S) REALISE(S) : ECHOGRAPHIE ABDOMINO-PELVienne

- Foie de taille normale siège au niveau du segment II d'une formation kystique sans paroi propre de 25 mm de diamètre.
- Cholécystectomie.
- Absence de dilatation de la voie biliaire principale et des voies biliaires intrahépatiques.
- Tronc porte de calibre normal et libre.
- Les deux reins sont de taille et d'échostructure normales sans dilatation des cavités excrétrices.
- À noter la présence d'un kyste cortical simple polaire supérieur gauche de 25 mm de diamètre.
- La rate d'aspect échographique normal.
- Pancréas non vu interposition de gaz digestifs.
- Vessie de capacité modérément réduite à paroi épaissie à contenu finement échogène.
- Hypertrophie prostatique modérée avec un poids estimé à 30 g.
- Présence d'un résidu postmictionnel estimé à 50 ml.
- Absence d'adénopathie profonde.
- Absence d'épanchement péritonéal.

Conclusion :

- Kyste biliaire du segment II du foie de 25 mm de diamètre.
- Kyste cortical simple du rein gauche type Bosniak I.
- Cholécystectomie.
- Hypertrophie modérée de la prostate à 30 g environ avec vessie en début de lutte.
- Présence d'un résidu postmictionnel de 50 ml.

Confraternellement

DR. LASRI FATIHA

Centre de Radiologie El Oulfa
Bd. Oum Rabii - Rue 50 N°2
Casablanca - 20220
Tél: 05 22 93 04 93 - 05 22 93 05 93 - Fax : 05 22 93 56 37 - E-mail : cro.radiologie.oulfa@gmail.com

I.S

Docteur LASRI Fatiha
Médecin Radiologue